

## Communiqué de presse

### Réunion publique : tout savoir sur le débroussaillage



**Vous êtes concerné(e) par une obligation de débroussaillage et pouvez rencontrer des difficultés quant à sa mise en œuvre ? Pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à toutes vos questions, la commune mobilise la DDTM en partenariat avec l'ONF, le SDIS le lundi 29 novembre à 18h30 à une réunion publique salle Mistral sur ce sujet.**

La DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard), l'agence interdépartementale de l'ONF (Office Nationale des Forêts) mandatée par la DDTM pour le contrôle de ces obligations de débroussaillage, et le SDIS (Service départemental d'Incendie et de Secours) chargé de la protection des populations présenteront les obligations et mesures à prendre pour protéger son habitation.

Une première campagne de contrôle des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) a été effectuée par les agents assermentés de l'ONF sur la commune dès mars 2021. Ces contrôles n'étaient pas verbalisants.

Les habitants concernés ont été sensibilisés à la démarche et à cette réunion. Par ailleurs, si leur débroussaillage était jugé insuffisant, ils ont été prévenus. Pour se protéger au mieux contre le risque des feux de forêts et avant que de prochaines campagnes de contrôle ne soient réalisées, nous invitons tous ceux concernés à venir vous informer sur cette obligation et ses modalités de mise en œuvre à l'occasion de la réunion publique.

#### Contact presse

Service communication – 04 66 73 10 90

Julie Gallon - [julie.gallon@vauvert.com](mailto:julie.gallon@vauvert.com)